

# Etat de Neuchâtel

## Statistique financière en bref : comptes 2013

	Données et indicateurs	Comptes 2011	Comptes 2012	Comptes 2013	Notation (situation et tendance)		Commentaires
<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>	<b>Résultat du compte de fonctionnement</b>	Bénéfice 2,97 mios	Bénéfice 0,06 mios	Déficit 236,75 mios	●	↓	Après deux années équilibrées, le déficit 2013 est le plus élevé jamais enregistré dans les comptes de l'Etat en raison des opérations pour la recapitalisation de prévoyance.ne (provisions de 221,4 mios). Sans tenir compte de cet élément, l'excédent de charges se réduit à 15,4 mios, soit un montant relativement proche de celui qui avait été porté au budget (déficit de 11,5 mios).
	<b>Investissements nets</b>	76,58 mios	58,10 mios	54,19 mios	●	↓	Les investissements nets sont inférieurs au budget (63,2 mios) et également moins élevés que ceux de l'année dernière. Tout comme ce fut le cas l'année dernière, cette situation n'est pas satisfaisante car ce niveau est inadéquat pour assurer de manière optimale l'entretien, le renouvellement et la modernisation du patrimoine cantonal.
	<b>Solde de financement</b>	Insuffisance 31,93 mios	Excédent 19,70 mios	Excédent 17,71 mios	●	↔	Malgré un déficit très élevé (236,8 mios), l'exc. de financement s'explique par des attributions aux financements spéciaux qui le sont tout autant (292,3 mios notamment en raison des provisions pour prévoyance.ne), ainsi que par des inv. nets (54,2 mios) et des amort. du patrimoine administratif (55,5 mios) peu élevés. Il s'agit du 7ème excédent de financement sur les 8 dernières années.
	<b>Recettes fiscales personnes physiques</b>	707,45 mios	733,60 mios	731,53 mios	--	↔	Les recettes sont supérieures au budget 2013 (709,5 mios) et à peu près identiques à celles de l'année dernière (-0,3%). Cette stagnation est liée à la réforme de la fiscalité des personnes physiques. Les montants ci-contre ne prennent pas en considération l'impôt à la source ni l'impôt sur les travailleurs frontaliers, respectivement de 33,6 mios et 10,6 mios en 2013.
	<b>Recettes fiscales personnes morales</b>	142,03 mios	173,61 mios	200,03 mios	--	↑	Les recettes sont supérieures au budget 2013 (180,5 mios) et aux comptes 2012 (+15,2%). Elles n'ont jamais été aussi élevées et augmentent même de 86% par rapport à 2009 (107,5 mios). La conjoncture et la réforme de la fiscalité des personnes morales décidée en 2010 explique principalement cette croissance.
	<b>Dette (sens large)</b>	1'392,91 mios	1'532,18 mios	1'513,03 mios	●	↓	Parallèlement à l'excédent de financement constaté aux comptes 2013, la dette diminue légèrement par rapport au dernier exercice (-1,2%) mais reste considérablement élevée en comparaison intercantonale (voir ratio de la dette par habitant). La dette au sens étroit (emprunts uniquement) est de 1,2 milliard de francs.
	<b>Découvert</b>	378,32 mios	378,26 mios	615,02 mios	●	↑	Le découvert au bilan augmente de 236,8 millions (+63%) par rapport à l'année dernière. Cette importante augmentation découle des opérations de recapitalisation de prévoyance.ne. Le découvert représente 29,6% du total du bilan, ce qui est considérablement élevé et complique la situation du canton sur les marchés financiers (capacité d'emprunt fragilisée).
	<b>Fortune des fonds</b>	91,30 mios	94,16 mios	75,06 mios	--	--	La fortune des fonds apparaît au passif du bilan en tant qu'engagement de l'Etat envers les financements spéciaux. L'utilisation de ces moyens est limitée par des lois. Le montant de la fortune des fonds permet de nuancer quelque peu l'importance du découvert. La fortune des fonds diminue par rapport à 2012 en raison des décisions découlant de la prochaine introduction du MCH2.
<b>INDICATEURS FINANCIERS</b>	<b>Degré d'autofinancement</b>	99,9%	111,0%	74,1%	●	↓	Le degré d'autofinancement 2013 respecte la limite du frein à l'endettement (minimum 70%). Ce résultat tient compte, dans le calcul de l'autofinancement, d'un déficit de 15,4 mios (sans provisions pour prévoyance.ne), conformément à la volonté politique. Le faible niveau des investissements nets explique également en partie le respect de la limite.
	<b>Degré de couverture des revenus déterminants</b>	0,2%	0,0%	-0,8%	●	↓	Le déficit de 15,4 mios (sans provisions à prévoyance.ne) représente 0,8% des revenus déterminants (sans subv. à redistribuer et imputations internes). La limite maximale imposée par le frein à l'endettement (2%) est par conséquent respectée.
	<b>Poids des intérêts passifs</b>	3,9%	3,5%	3,3%	●	↑	Les intérêts passifs 2013 s'élèvent à 32,0 mios. Ils représentent donc 3,3% des recettes fiscales des personnes physiques (y compris impôts à la source et travailleurs frontaliers) et des personnes morales. Cela traduit une situation tout à fait supportable. Cet indicateur était bien plus élevé au cours des années 1990 et 2000 (dette et taux d'intérêts élevés).
	<b>Effort d'investissement</b>	4,4%	3,2%	3,0%	●	↓	Conformément à la diminution des dépenses d'investissements nets par rapport aux comptes précédents, l'indicateur qui compare celles-ci aux dépenses courantes est également en baisse.
	<b>Dette par habitant (sens large)</b>	8'051 fr.	8'783 fr.	8'585 fr.	●	↑	La diminution de la dette découle sur une baisse de ce ratio et par conséquent sur une amélioration de la situation. La dette par habitant est bien plus élevée à Neuchâtel que dans les autres cantons. Selon les données les plus récentes de l'AFF, la moyenne 2012 des cantons suisses est de 6'781 francs par habitant et la médiane de 3'846 francs par habitant (sans les concordats).

Notation (situation et appréciation de l'évolution) :

- Situation 2013 qualifiée de bonne
- Situation 2013 qualifiée de moyenne
- Situation 2013 qualifiée de mauvaise

-  Amélioration de la situation par rapport à 2012
-  Situation stable par rapport à 2012
-  Détérioration de la situation par rapport à 2012